



## FICHE DE POSTE

### ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

**Intitulé du poste : Maître de conférences associé (F/H)**

Champ disciplinaire : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Catégorie statutaire : **A**

Poste ouvert aux : **Contractuels uniquement**

Nature du contrat : **Contrat à durée déterminée**

Durée du contrat : **1 an**

Cycle de travail : **Temps incomplet (50%)**

Nombre d'heures : **160 h équivalent TD**

Date souhaitée pour la prise de poste : **01/09/2024**

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** Enseignement supérieur et recherche

**Emploi(s) Type :** Enseignante / Enseignant dans le supérieur

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais (ENSAPM)

14 rue Bonaparte

75006 Paris

**Descriptif du poste :**

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un(e) enseignant(e) chercheur(se) ayant une compétence dans le champ disciplinaire Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU).

Le 1<sup>er</sup> semestre 2024-2025 se déroulera du 23 septembre au 20 décembre 2024 et le 2<sup>ème</sup> semestre 2024-2025 du 3 février au 30 mai 2025.

L'enseignant(e) assurera les **missions pédagogiques** suivantes :

**Cycles licence et master :**

- Participation à l'encadrement des enseignements liés aux Journées Portes Ouvertes (JPO) en collaboration avec deux autres enseignantes (50h) :
  - Semestre 1 : Développement « Exposition de Malaquais pour les Journées Portes Ouvertes » ;
  - Inter semestre : Intensif « Journées Portes Ouvertes » ;
  - Semestre 2 : Développement « Fabrique d'expositions (préfiguration des Journées Portes

**/ École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais**

T + 33 (0)1 55 04 56 50  
prenom.nom@paris-malaquais.archi.fr  
www.paris-malaquais.archi.fr

14 rue Bonaparte - CS 70614  
75272 Paris cedex 06



Ouvertes) ».

- Suivi de PFE : Participation dans un cadre collégial à l'encadrement des étudiants de master 2 pour l'élaboration de leurs projets de diplôme en fonction des besoins des départements selon les inscriptions des étudiants (60h).
- Encadrement de projet en L1/L2 : en fonction des besoins de la grille, l'enseignant(e) pourra être mobilisé(e) pour encadrer un groupe de projet.

**Suivi des stages :**

- Participation à la commission de stage et/ou jury de soutenance (30h).

**Cycle HMONP**

- Suivi de 5 étudiants lors de leur mise en situation professionnelle et de la rédaction de leurs mémoires de HMONP (20h).

**Autres missions :**

- Il/Elle participera aux activités de recherche de l'école.
- Il/Elle s'impliquera dans la valorisation et la diffusion des travaux d'étudiant(e)s (expositions, édition, évènements, workshops hors les murs).
- Il/Elle contribuera à la vie de l'école : participation aux entretiens d'admission un samedi au mois de mai, aux jurys, aux instances administratives de l'école et aux Journées Portes Ouvertes, les vendredi 31 janvier et samedi 1er février 2025.
- Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiant(e)s, l'enseignant(e) devra assumer les autres missions directement liées à l'activité pédagogique (réunions de coordination, contrôle des connaissances, participation aux jurys, production des documents pédagogiques, actions en partenariat, etc.).

**Description du profil recherché :**

Brève description du profil :

- Diplôme d'architecte DPLG / ADE-HMONP ou équivalent requis
- Architecte praticien(ne) engagé(e) dans la pratique de l'architecture
- Expérience souhaitée de maîtrise d'œuvre internationale, reconnue et exploratoire
- Expérience avérée d'enseignement du projet à l'échelle architecturale

S'agissant d'enseigner notamment en cycle Licence, il est souhaité que l'enseignant(e) puisse faire valoir une certaine expérience pédagogique destinée à un public encore jeune, qui bien que motivé et curieux ne maîtrise pas encore tous les codes de la discipline ayant trait à la conception et à la fabrication du projet d'architecture, c'est-à-dire autant du point de vue théorique que pratique.

Le poste implique également une appétence pour les sujets ayant trait notamment aux questions liées à la scénographie et commissariat d'exposition.

Compétences techniques :

- Expérience pédagogique dans l'enseignement du projet en école d'architecture
- Compétence souhaitée / Appétence pour la scénographie et le commissariat d'exposition

Savoir-faire :

- Expérience avérée d'enseignement en licence (notamment 1<sup>ère</sup> année)
- Suivi de projets de fin d'études

Langues : préciser le niveau demandé

- La possibilité d'enseigner en anglais serait un plus.

**Présentation synthétique de l'employeur :**

Rejoignez l'école d'architecture Paris-Malaquais - PSL sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France, et contribuez à former les architectes de demain.

**Descriptif de l'employeur :**

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais) est implantée sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France. Créée dans sa forme actuelle par décret en 2001, elle appartient au réseau des 20 écoles d'architecture sous double tutelle du ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'école a pour objectif de former ses 1000 étudiants à l'ensemble des métiers de l'architecture, en accordant une place centrale à la recherche grâce à ses 3 laboratoires.

Membre de l'Université PSL, l'une des premières universités françaises dans les classements internationaux, Malaquais offre à ses étudiants des doubles cursus en partenariat avec des établissements prestigieux. Située au cœur de Paris, elle est liée par des conventions à la plupart des grandes institutions culturelles parisiennes. Elle est également très ouverte sur le monde, avec plus de 50 accords conclus avec des écoles étrangères.

**Descriptif du service :**

L'ENSA Paris-Malaquais emploie 85 enseignants permanents (et plus de 200 intervenants extérieurs) et 46 agents administratifs. Le budget annuel de l'établissement s'élève à environ 4 M€, hors masse salariale prise en charge par le ministère.

L'administration de l'établissement est organisée en onze services : la direction, le service des études, le service des relations internationales, le service de la recherche, la bibliothèque, le service des ressources humaines, le service des affaires financières et des achats, le service de la communication, le service informatique, le service de la sécurité, de la logistique et des bâtiments, l'agence comptable.

L'école porte également une forte politique de recherche en architecture en s'appuyant sur ses trois laboratoires qui regroupent une centaine de chercheurs : les laboratoires Architecture, Culture, Société (ACS), Infrastructure, Architecture, Territoire (IAT) et Géométrie Structure Architecture (GSA).

**ENVOI DES CANDIDATURES :**

Dépôt des candidatures uniquement par mail : [recrutements@paris-malaquais.archi.fr](mailto:recrutements@paris-malaquais.archi.fr)

**EN PRECISANT DANS L'OBJET DU MAIL : POSTE MCFA TPCAU 2024**

La date limite de réception des candidatures est fixée au **dimanche 7 juillet 2024 à 23h59** (délai de rigueur).

Date prévisionnelle des entretiens : **11 et 12 juillet 2024**

**Dossier de candidature :**

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

**Un fichier PDF avec :**

- une note pédagogique limitée à deux pages mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées et présentant l'intérêt du candidat pour les questions pédagogiques ;
- un CV limité à trois pages faisant ressortir les expériences professionnelles et références (diplômes, enseignement, publications, recherches) ;
- un dossier limité à 10 pages faisant ressortir les expériences d'enseignement et/ou de publications et les expériences de recherche.

**Un autre fichier PDF avec :**

- la copie de la carte d'identité ;
- la copie des diplômes ou titres (décret n°93-368 du 12 mars 1993) (*les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté*) ;
- les documents nécessaires permettant de justifier au 1er janvier de l'année du recrutement d'une expérience

professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA **autre qu'une activité d'enseignement** d'une durée de 3 ans dans les 5 dernières années **OU** copies des diplômes suivants : doctorat ou HDR ;

- les documents nécessaires permettant de vérifier que **l'activité principale (hors enseignement)** est réelle et rémunératrice et permet de disposer de moyens d'existence (*bulletins de salaire et contrats ou création d'entreprise et avis d'imposition ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable, ...*).

**CONDITIONS DE RECRUTEMENT :**

**Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture :**

*Le ou la candidat(e) doit remplir l'une des conditions suivantes (conditions alternatives) :*

- *Justifier au 1er janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une **durée de 3 ans dans les 5 dernières années** qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé ;*
- *OU détenir les **diplômes** suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches.*

**MAÎTRES DE CONFÉRENCES ASSOCIÉS À MI-TEMPS :**

*Art. 7. – Des personnalités françaises ou étrangères peuvent être recrutées dans les écoles nationales supérieures d'architecture en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps, lorsqu'elles remplissent l'une des conditions fixées à l'article 1er et exercent une activité professionnelle principale hors enseignement.*

Date de mise à jour de la fiche de poste : 25/06/2024